

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04005563

2003.12.18
Marche-en-Famenne, le 5/1/2004
Le greffier,
J. Callard

Greffe

Dénomination : S.P.R.L. HAQUENNE

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue Delvigne, 106
6900 Marche-en-Famenne

N° d'entreprise 449.075.851

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

Texte

D'un acte reçu par Maître Véronique DOLPIRE, notaire à Dinant, soussignée, le dix huit décembre deux mil trois, portant à la suite la mention: "Enregistré à Dinant le vingt trois décembre deux mil trois, vol. 535 fol. 71 case 15. deux rôles sans renvoi. Reçu vingt cinq (25) euros. Le Receveur, (S.) P. DEFOIN"

Il résulte que :

L'Assemblée Générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée S.P.R.L. HAQUENNE, ayant son siège à 6900 Marche-en-Famenne, rue Delvigne, 106, tenue le 18 décembre 2003 a apporté aux statuts les modifications suivantes :

1. L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Place Monseu, n° 16, à 5590 Ciney et en conséquence, l'article 1 des statuts est modifié comme suit :

"Le siège social est établi à 5900 Ciney, Place Monseu, 16. Il pourra être transféré en tout autre endroit par simple décision de l'assemblée générale. La société pourra, par simple décision de l'assemblée générale, établir des succursales ou agences en Belgique ou à l'étranger."

2. L'assemblée générale a décidé d'étendre l'objet social pour y intégrer les activités suivantes : toutes les activités de soudure, d'installation d'échaffaudages, de nettoyage et de rejointoyage de façades, les activités d'entretien et d'aménagement de parcs, jardins, plaines de jeu et de sport, toutes activités liées à la ferronnerie, à la soudure, à la construction métallique, au conditionnement d'air et aux tuyauteries industrielles, ainsi que les activités d'installation de chauffage central au sens large et toutes activités

connexes (réparations, entretiens, devis,...); tant en Belgique qu'à l'étranger, toutes les activités de bureau et de secrétariat au sens large (notamment devoirs administratifs, comptables, garde téléphonique, ...) tant pour compte propre que pour compte de tiers.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié comme suit :

"La société a pour objet toutes les activités en relation avec l'exploitation de cafés-friteries. Ainsi que tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à cet objet.

La société a aussi pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, toutes les activités de soudure, d'installation d'échaffaudages, de nettoyage et de rejointoyage de façades, les activités d'entretien et d'aménagement de parcs, jardins, plaines de jeu et de sport. Toutes activités liées à la ferronnerie, à la soudure, à la construction métallique, au conditionnement d'air et aux tuyauteries industrielles, ainsi que les activités d'installation de chauffage central au sens large et toutes activités connexes (réparations, entretiens, devis,...).

La société a encore pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, toutes les activités de bureau et de secrétariat au sens large (notamment devoirs administratifs, comptables, garde téléphonique,...) tant pour compte propre que pour compte de tiers.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui apporter des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

La société pourra, d'une façon générale, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou qui seraient de nature à en faciliter, directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.

La société pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, ou de toute autre manière, dans toutes entreprises, associations ou sociétés ayant un objet similaire, analogue, connexe ou de nature à favoriser celui de la société."

Pour extrait analytique conforme délivré à fin d'insertion au Moniteur le vingt neuf décembre deux mil trois.

Déposés en même temps, une expédition de l'acte et le rapport du gérant.

VERONIQUE DOLPIRE

Notaire

Rue Grande 28
5500 DINANT
☎ 082 22 21 11